

Lieu : Faculté de pharmacie - 8 avenue Rockefeller - 69008 LYON

Durée : 108 heures

Dates : Semaine 1 : du 12 au 16 janvier 2015

Semaine 2 : du 2 au 6 février 2015

Semaine 3 : du 9 au 13 mars 2015

Modalités d'inscription

Tarif : 1 661,10 € (droits universitaires inclus)

Secrétariat des D.U. et D.I.U. de la faculté de pharmacie :

Samira Tadjouri - Tel. 04 78 77 28 90

samira.tadjouri@univ-lyon1.fr

Sous réserve de places disponibles, possibilité de s'inscrire à

un module (hors diplôme) : contacter Muriel Josserand

Tel. 04 78 77 71 45 - muriel.josserand@univ-lyon1.fr

Renseignements Formation Continue :

Tel. 04 78 77 71 45 - muriel.josserand@univ-lyon1.fr

Capacité d'accueil minimum : 12 participants

Public

- Pharmaciens et vétérinaires
- Etudiants en pharmacie ayant validé la 5ème année
- Sur entretien : préparateurs en pharmacie et toute personne ayant qualité pour détenir ou manipuler des médicaments vétérinaires

Contrôle des connaissances : Examen écrit

Equipe pédagogique

- Professeurs et Maîtres de conférences de l'université de Lyon, Faculté de pharmacie
- Professeurs et Maîtres de conférences de l'école nationale vétérinaire de Lyon
- Docteurs vétérinaires praticiens
- Docteurs en pharmacie (Officine)

Pour se renseigner sur les possibilités de prise en charge, contacter l'OPCA-PL et le FIF-PL.

Diplôme d'Université de Pharmacie vétérinaire pour petits et grands animaux



Responsables pédagogiques

Pr. Hatem FESSI

MCU. Ghania DEGOBERT
degobert@lagep.univ-lyon1.fr

Date limite d'inscription
15 novembre 2014

Formation Continue

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectifs :

- d'apporter aux pharmaciens d'officine et aux personnes concernées des connaissances approfondies sur les petits et grands animaux afin de connaître leurs besoins spécifiques,
- d'acquérir des compétences spécifiques nécessaires pour conseiller ou orienter le client chez le vétérinaire,
- d'informer le public des risques éventuels de pathologies animales sur la santé publique.

Cette formation permettra de préciser le rôle du pharmacien dans la dispensation du médicament vétérinaire suite au décret n° 2007-596 du 24 avril 2007 relatif aux modalités de prescription et de délivrance au détail des médicaments vétérinaires.

Programme

L'enseignement est réparti en 3 modules d'une semaine.

Chacune des 3 semaines se termine par une visite de terrain.

Module 1

La législation

- Définition du médicament vétérinaire, autorisations de mise sur le marché
- La législation en France et en Europe
- Le rôle du pharmacien, du vétérinaire et des autres ayants-droit et intervenants
- Dopage, résidus, spécificités de santé publique
- Cas des élevages fermiers, amateurs, des particuliers. Rôles des institutions (police, gendarmerie, foyers ...etc.)
- Les « collectivités animales » non-ayant droit des laboratoires ou ayant-droits partiels : foyers, groupements d'éleveurs (PSE), zoos, parcs animaliers

La délivrance du médicament vétérinaire

- Le vétérinaire et le rôle de l'équipe officinale
- La dispensation du médicament vétérinaire
- Les différentes formes galéniques destinées aux animaux
- Homéopathie, phytothérapie, nutriments, oligothérapie : rôle du pharmacien, du vétérinaire et des autres intervenants dans ces thérapeutiques
- Le positionnement du vétérinaire
- Etude d'un élevage et constitution d'un rapport individuel à présenter avec analyse en position de pharmacien/vétérinaire de l'élevage

Module 2

Le grand animal : ruminants, porcs, animaux sauvages en zoos

- Physiologie, sémiologie, toxicologie
- Pathologies les plus courantes
- Thérapeutiques : antiparasites externes et internes, indications, spectres, modes d'utilisation, effets secondaires, relation avec la santé humaine
- Vaccinations : réglementation, valences, prévalence.

Module 3

Le petit animal : volailles, lapins, NAC, animaux sauvages en zoos

- Physiologie, sémiologie, toxicologie
- Pathologies les plus courantes
- Thérapeutique : antiparasitaires internes et externes, indications, spectres, modes d'utilisation, effets secondaires, délais alimentaires, résistances, prévalence.
- Vaccinations : réglementation, valences, prévalence.